

BLÉ

Contact

LETTRE D'INFORMATION DE L'A.G.P.B.

N° 205 SEPTEMBRE 2008

H U M E U R D E B L É

RAPPEL AUX RÉALITÉS

L'échec intervenu fin juillet dans les négociations de l'OMC est porteur d'enseignements pour tous ceux qui - Etats, Banque mondiale, FMI, OCDE, Direction de l'OMC, Commission européenne - veulent voir l'économie agricole suivre la voie d'un libéralisme quasiment sans nuances.

Qu'ont exprimé les pays qui ont bloqué la discussion, si ce n'est une réaffirmation, avec fracas, que les marchés ne peuvent gouverner seuls l'évolution de l'agriculture ? N'est-il pas incohérent de vouloir laisser les agriculteurs démunis face aux fortes baisses de prix susceptibles de les atteindre, tout en préconisant partout plus d'investissements, plus de progrès technique etc., ce qui est indispensable pour répondre aux besoins alimentaires, mais pas gratuit ?

La Commission européenne est pleinement concernée par ce rappel aux réalités, qui, depuis 7 ans, a concédé sans fin sur l'agriculture au cours de la négociation. Elle est obligée de revoir sa ligne de conduite, en considérant tout d'abord dans l'immédiat que ses dernières offres mises sur la table à Genève n'ont plus de valeur. Elle l'est d'autant plus que cette ligne de conduite a provoqué une division évidente au sein de l'Union européenne. Un tel changement d'attitude s'impose également en ce qui concerne le Bilan de Santé de la PAC puisque, là aussi, Bruxelles propose d'abandonner les agriculteurs face aux errements des marchés et à des concurrents avantagés.

MARCHÉS

DE L'IMPACT POTENTIEL DE LA HAUSSE DU BARIL SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL

Une société d'investissements canadienne, CIBC, a calculé l'équivalent en droit de douane du coût du pétrole nécessaire à la réalisation des importations américaines. L'exercice a été effectué en fonction de diverses hypothèses du prix de l'or noir. En 2000, avec un baril à 20 \$, cet équivalent de droit de douane s'élevait à 3%. Avec un baril à 150 \$, il est évalué à 11 %, soit le montant des droits sur les produits industriels appliqués dans les années 70. Dans le cas d'un pétrole à 200\$, la situation serait comparable à un retour aux droits de douane en vigueur au milieu des années 60, avant le Kennedy Round du GATT. De quoi inverser le cours de la mondialisation, estime CIBC World Markets.

Source : Agri US Analyse

BONNES POUR LES BRASSEURS CHINOIS, LES NOUVELLES ORGES D'HIVER FRANÇAISES

C'est le 25 septembre à Hangzhou qu'aura lieu la 7ème édition du séminaire annuel Orges de brasserie que France Export Céréales, en charge de la promotion internationale des céréales françaises, organise à l'intention des importateurs d'orge, malteurs et brasseurs chinois.

Il y sera présenté les résultats de deux séries d'essais comparatifs menés à l'identique en France et en Chine sur cinq variétés d'orge d'hiver françaises, dont quatre nouvelles, et sur des orges étrangères. Le procédé suivi a été défini par Tsingtao, le deuxième groupe de brasserie chinois. Ce dernier a conduit les essais chinois, l'Institut français des boissons de la brasserie et de la malterie (IFBM) ayant réalisé les essais français et ARVALIS, l'institut technique des céréaliers, assuré la coordination technique du tout. Il a été constaté début juillet, lors de la venue en France de deux représentants de Tsingtao, que les deux séries d'essais aboutissaient aux mêmes résultats et que les variétés françaises apparaissaient intéressantes pour la filière

re brassicole chinoise (taux d'extraction de malt plus élevé ; plus forte aptitude au mélange avec du riz, une pratique courante des brasseurs chinois). L'officialisation de ces résultats le 25 septembre sera une étape importante de la promotion en Chine de cette spécialité française qu'est l'orge de brasserie d'hiver. Face aux orges canadiennes et australiennes, l'enjeu est majeur. La production de bière croît en moyenne de 10% par an en Chine - soit l'équivalent de la consommation annuelle en France !- et la culture d'orge de brasserie n'y est pas considérée comme stratégique, à l'inverse de celles du blé et du maïs.

FILIÈRES

PERSPECTIVES DE TRAFIC CÉRÉALIER FORTEMENT ACCRU À FOS-SUR-MER

D'ici 2015, le Port autonome de Marseille espère voir doubler, au minimum, son trafic d'exportation de céréales. Celui-ci s'élève en moyenne à 500 000 tonnes par an. Il est réalisé à partir du terminal des Tellines, qui est situé dans la zone industrielle portuaire de Fos-sur-Mer et reçoit par la voie fluviale des volumes croissants de grains collectés en Franche-Comté, Bourgogne, Rhône-Alpes et autour de la partie basse du Rhône.

Des investissements et aménagements d'ordres divers vont être entrepris sur le terminal des Tellines dès septembre pour entrer en service à partir de décembre 2009. Un groupe d'opérateurs céréaliers des régions ci-dessus, notamment va progressivement porter de 20 000 à 60 000 tonnes la capacité de stockage qui y est implantée. Dans le même temps, le Port autonome va mettre en place de nouveaux appareils de manutention, dont 400 m de bande transporteuse qui permettront d'acheminer des grains à partir du silo de stockage jusqu'à un autre terminal, Gloria. Le tirant d'eau sur ce dernier étant supérieur de 5 à 6 mètres à celui des Tellines, des navires de plus forte taille - jusqu'à 25 000 tonnes de port en lourd au lieu de 10 000 - pourront venir charger pour l'exportation.

Disposer de deux terminaux permettra par ailleurs d'éviter des encombrements, du temps d'attente et donc des coûts. Au total, les investissements devraient atteindre 22 millions d'€, dont 12 pour les opérateurs céréaliers.



AGPB
CÉRÉALIER DE FRANCE

COOPÉRATION

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET UNION POUR LA MÉDITERRANÉE : QUELLES VOIES ?

Outre sa décision de lancer six initiatives-clé, le Sommet de l'Union pour la Méditerranée a souligné le 13 juillet le rôle que l'Union devrait être en mesure de jouer sur d'autres plans, parmi lesquels la sécurité alimentaire.

Le Réseau Grandes Cultures Méditerranéennes (RCM) est un exemple de ce qui peut être poursuivi dans ce dernier domaine, au-delà du rôle de fournisseurs de céréales que les pays du sud de la Méditerranée demandent à ceux du nord d'assurer pour compléter ce qu'ils produisent eux-mêmes. Animé depuis 1989 par FERT, structure de coopération internationale proche des organisations céréalières françaises, le RCM associe des groupements d'agriculteurs et des organismes de recherche et de développement de sept pays (Algérie, Liban, Maroc et Tunisie au sud de la Méditerranée ; Espagne, France et Portugal au nord).

Une thématique essentielle du RCM depuis 2000 est l'introduction progressive de l'agriculture de conservation dans les systèmes de production traditionnels méditerranéens, tant les facteurs climatiques et démographiques exercent de pressions sur les capacités de production agricole de ces pays. Cette approche globale et intégrée de l'agriculture vise à préserver les ressources naturelles (sols, eau, biodiversité) en réduisant l'impact de l'activité des exploitants sur le milieu - par des techniques de non-labour, par des rotations longues, par l'utilisation de plantes de couverture etc. - tout en améliorant la production et les revenus qu'elle génère.

NOUVELLES TECHNOLOGIES

MALADIES DU BLÉ : NOUVEL OUTIL D'AIDE PAR INTERNET POUR MIEUX INTERVENIR

ARVALIS, l'institut technique des céréaliers lance Septo-LIS, un nouvel outil de pilotage des cultures de blé dont le support est Internet. Septo-LIS, vise à aider les agriculteurs à lutter contre la septoriose, maladie du blé provoquée par un champignon dans le nord de la France.

La septoriose provoque des chutes de rendement importantes -en moyenne 20%- et ne peut se combattre que préventivement. Or le risque est très variable et complexe à cerner. Il dépend à la fois de la variété de blé semée, de la localisation des parcelles, du type de sols, du stade de développement de la plante et de l'évolution de la météorologie. Avec Septo-LIS, le risque est appréhendé de manière affinée et les applications de produits fongicides peuvent être ainsi plus sélectives à l'échelle d'une zone de culture, voire d'une même exploitation, d'où moindre utilisation de produits phytosanitaires. L'utilisateur fournit ses paramètres (variétés, localisation des parcelles, etc.) et Septo-LIS les soumet à un modèle informatique qui repose sur une importante base de données sur la septoriose. Ces données résultent des observations recueillies de 440 essais menés entre 1995 et 2007 dans la moitié nord de la France, essentiellement. Le système fonctionne en continu, l'information qu'il donne étant mise à jour quotidiennement.

Septo-LIS a été testé pour la récolte 2008 dans le nord de la France avec plusieurs coopératives et il y est désormais proposé pour la récolte 2009 à tous les organismes de conseil.

INFOCHIFFRES

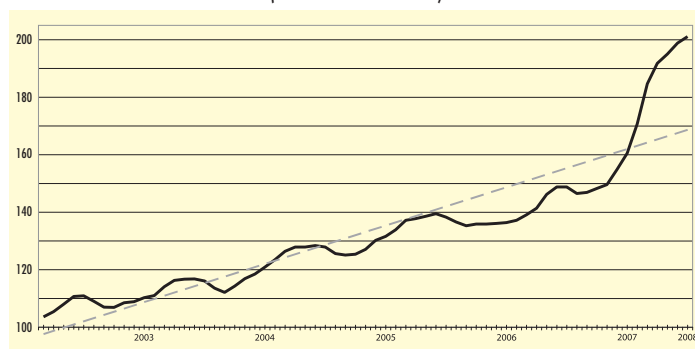
LES PRIX DES ENGRAIS AZOTÉS ONT DOUBLÉ EN CINQ ANS

Par rapport à la récolte 2006 et à rendements constants, l'accroissement du coût de production du blé tendre en France aura été de 10 à 15 € la tonne pour la récolte 2008 et il pourrait être de 35 à 45 € pour la

récolte 2009.

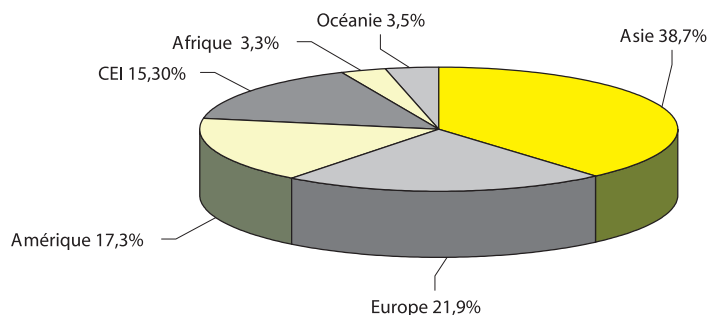
A 70-80% cet accroissement est/sera lié à la hausse du prix des engrais, laquelle est due à la hausse du prix de l'énergie nécessaire à leur production et à une rapide progression de la demande des agriculteurs dans le monde. Les engrais azotés simples, type d'engrais le plus couramment utilisé par les producteurs français de céréales, ont vu leur prix progresser de 35 % entre mai 2007 et mai 2008.

Indice de prix d'achat des engrais azotés simples (base 100 en 2000)



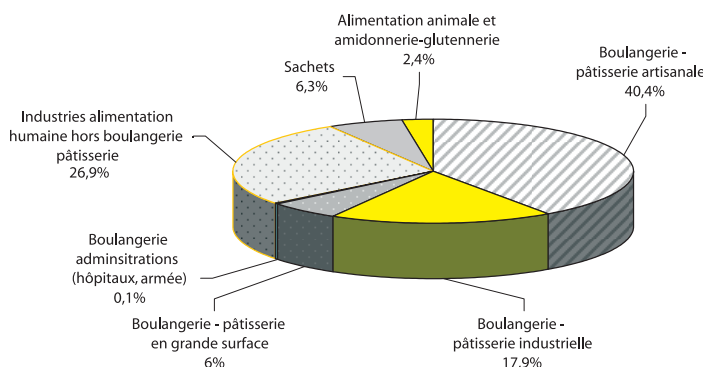
Source : I.N.S.E.E. Agriculture (IPAMPA)

RÉPARTITION DE LA PRODUCTION MONDIALE TOUS BLÉS POUR 2008



Source : CIC (prévisions)

LES UTILISATIONS DE FARINE EN FRANCE EN 2007



Source : ONIGC, mai 2008 (chiffres provisoires)

Association Générale des Producteurs de Blé et autres céréales, 23-25, avenue de Neuilly, 75116 PARIS. Tél. 01 44 31 10 00. Contact : Pascal HURBAULT.



BLE CONTACT est mis en ligne sur le site www.agpb.fr
Abonnements : consulter l'AGPB. Reproduction autorisée avec mention de la source BLE CONTACT-AGPB.